



BULLETIN D'INFORMATION DES ANCIENS DU COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS - AVRIL 2011

TABLE DES MATIÈRES

François Trahan Maître de la finance	2
Danièle Bélanger	3
Retrouvailles	4
Vie étudiante : L'eau	5
Dans notre temps...	8
Fondation MSL	9
Michel St-Jean	12
Bernard Adamus	12
Yannick N.-Séguin	12
Appel à tous	12

Les deux vies du Collège Mont-Saint-Louis

par Yvan Bordeleau
promotion 1963

1968...une année charnière dans l'histoire du Collège Mont-Saint-Louis !

Comme de nombreux anciens qui ont fréquenté le Collège avant 1968, je n'ai pas alors, pris dans le tourbillon de l'action reliée aux exigences de la vie professionnelle et familiale, bien suivi les événements qui ont mené à la cessation des activités du Mont-Saint-Louis de la rue Sherbrooke et à son transfert sur Henri-Bourassa. Comme les anciens « ante 1968 » conservent un attachement toujours très vivant et gardent encore des souvenirs précieux de leur passage au



MSL, permettez-moi de rappeler ces circonstances au bénéfice de tous les anciens...

Avec l'arrivée de la Révolu-

tion tranquille, les années 60 furent marquées par de nombreux bouleversements sociaux,

(suite à la page 10)

Association des Anciens du Mont-Saint-Louis

1700, boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (QC) H2C 1J3
Téléphone : 514 382-1560, bv 575
Télécopieur : 514 382-5886
Courriel : aamsl@msl.qc.ca
Site : www.msl.qc.ca/aamsl

Visitez le site Internet de
l'Association des anciens du Mont-Saint-Louis

www.msl.qc.ca/aamsl

Dites-nous ce qui vous arrive afin nous puissions en informer vos anciens collègues.
On attend de vos nouvelles...

aamsl@msl.qc.ca



François Trahan un maître de la finance



François Trahan, sacré meilleur stratège financier des États-Unis....
(Photo Martin Chamberland, La Presse)

Monsieur François Trahan, promotion 1986, se joint à l'AAMSL et à la Fondation afin d'aider ces associations à augmenter leur rayonnement et susciter une plus grande participation de la part des amis du Collège Mont-Saint-Louis.

François Trahan est diplômé du département de Sciences économiques de l'Université de Montréal (M., Sc. 1994). Il a également été diplômé d'honneur de la Faculté des arts et des sciences en 2007.

Après plus d'une dizaine d'années passées à New York, monsieur Trahan, considéré comme un des meilleurs stratèges boursiers de Wall Street, revient vers son pays natal, plus précisément vers Montréal, la ville où il a complété son parcours académique.

En 2005 et 2006, 2008, 2009 et 2010, François Trahan a été classé premier à titre de stratège en

matière de transactions sur les actions américaines par le réputé magazine Institutional Investor. Et en 2007, alors qu'il changeait d'employeur, il a obtenu le deuxième rang.

La Fondation et l'Association des Anciens du Collège Mont-Saint-Louis reconnaissent les qualités professionnelles de ce maître de la finance et apprécient son intégrité, sa sincérité et sa générosité. C'est avec grand plaisir que les deux associations accueillent cet ancien dont la notoriété sur le plan professionnel mérite toute notre considération.

VOTRE ASSOCIATION

**Vous pouvez
contacter votre
association à l'adresse
aamsl@msl.qc.ca
ou par téléphone au
514 382-1560, poste 575
(boîte vocale).**

Montage de Nous... les anciens :
Jean-Louis Desrosiers

Nous vous présentons les
membres du conseil d'ad-
ministration de l'AAMSL :

Michel Héту
Président
Promotion 1972
514 382-1560, poste 268

Louis Nolin
Vice-président
Promotion 2000

Raymond Ouimet
Secrétaire-trésorier
Promotion 1954

Yvan Bordeleau
Administrateur
Promotion 1963

Jean DiZazzo
Administrateur
Promotion 1956

Christian D'Heur
Administrateur
Promotion 1963

Michel Bélanger
Administrateur
Promotion 1956

Audrée Des Roches-Héту
Administrateur
Promotion 2001

Danièle Bélanger
Directrice
Promotion 1981
514 382-1560, poste 227

Line Mérette
Technicienne
en administration
514 382-1560, poste 216

Un poste de direction pour l'AAMSL et pour la Fondation

Au cours des dernières années, l'AAMSL, régie par un conseil d'administration dynamique, a mis en place des retrouvailles annuelles, une formule qui connaît un grand succès, ainsi que le bulletin «Nous... les anciens» renouvelé et diffusé sur une base régulière. En parallèle, la Fondation du Collège Mont-Saint-Louis a réussi à se positionner en contribuant à amasser des sommes d'argent importantes destinées au mieux-être des élèves qui fréquentent le Collège Mont-Saint-Louis.

Afin de poursuivre ces actions et considérant le temps requis pour mettre en œuvre les différentes activités, le Collège a décidé de créer une permanence afin de soutenir les membres bénévoles des deux organismes. Ce poste permettra aux membres des conseils d'administration de la Fondation et de l'Association des Anciens d'obtenir l'aide d'une personne embauchée par le Collège, partageant ainsi les responsabilités et le travail quotidien et assurant la pérennité de ces deux organisations.

L'AAMSL

L'objectif principal de l'Association est d'entretenir les liens entre les anciens. Auprès de l'équipe en place, la directrice poursuivra la jeune tradition des retrouvailles annuelles afin de maintenir et d'étendre les relations amicales entre les anciens, les professeurs anciens et actuels, les membres du personnel et les amis du Mont-Saint-Louis. Elle verra également à la coordination de la diffusion du bulletin «Nous... les Anciens», développera la base de données, outil essentiel pour assurer la vitalité de l'association, verra à dynamiser le site Internet de l'Association et examinera la pertinence de l'utilisation des réseaux sociaux afin de rejoindre un plus grand nombre d'anciens.

La Fondation

La Fondation du Collège Mont-Saint-Louis est une corporation sans but lucratif dont la mission est de favoriser le développement et l'avancement de l'enseignement en facilitant l'élaboration de projets éducatifs, culturels et sportifs. Elle recueille des fonds pour permettre au Collège d'améliorer les infrastructures et les équipements scolaires et de soutenir financièrement certaines familles.

La Fondation a déjà plusieurs activités à son actif : Soirée Fine Gastronomie, vente d'agrumes, souper spaghetti lié à l'Expo MSL et Tournoi de golf, auxquelles s'ajoute depuis février dernier une vente d'huile d'olive. La Fondation terminant ses engagements financiers concernant le terrain multisports, s'engagera prochainement dans une campagne de financement majeure afin d'accompagner le Collège vers la réalisation d'un nouveau projet d'envergure.

Danièle Bélanger

Depuis le 29 novembre dernier, madame Danièle Bélanger travaille en étroite collaboration avec les membres des deux Conseils d'administration. Finissante du Collège Mont-Saint-Louis en 1981 et détentrice d'un diplôme universitaire de 2^e cycle de la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, madame Bélanger possède de l'expérience en recherche qualitative et documentaire, dans le domaine des communications et des relations publiques et dans le milieu scolaire. Elle est la mère de quatre enfants ayant fréquenté ou fréquentant présentement le Collège Mont-Saint-Louis. Ainsi, au cours des dernières années, elle a eu l'occasion de s'impliquer au sein de différents comités et de renouer avec une institution qu'elle affectionne toujours. Ce mandat l'amène à collaborer avec les membres de la direction du Collège, les membres des conseils d'administration de la Fondation et de l'AAMSL ainsi que les membres du personnel afin de continuer à faire rayonner les deux organisations intimement liées au Collège Mont-Saint-Louis.





Retrouvailles annuelles
au Collège Mont-Saint-Louis

19 mai 2011

*Venez rencontrer vos anciens
camarades de classe
et revisiter votre Alma Mater*

**Nous soulignerons particulièrement
les conventums suivants :**

**2006, 2001, 1996, 1991, 1986, 1981, 1976,
1971, 1966, 1961, 1956, 1951 et 1946**

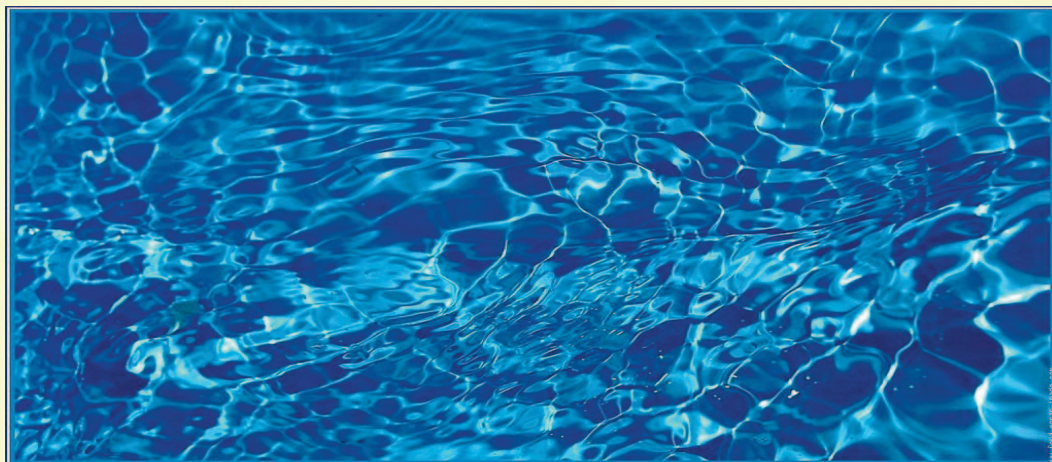


Vous voulez regrouper vos anciens
camarades lors de ces retrouvailles ?

Contactez M. Michel Hétu, président de l'AAMSL
au 514 382-1560, poste 268 ou aamsl@msl.qc.ca

Inscriptions dès janvier 2011

Les conventums au MSL, c'est en mai que ça se passe !



En décembre dernier, paraissait le premier numéro du Journal *Mon Impression*.

Afin de vous permettre d'apprécier le talent de nos jeunes journalistes, nous publions un article d'un élève de la 5^e secondaire, Thomas Gauthier.

Bonne lecture !

L'eau



Thomas Gauthier
5^e secondaire

Dans les années qui viennent, la question de l'eau prendra une importance capitale. La croissance démographique incessante, l'exploitation industrielle et les changements climatiques en viendront à causer de graves pénuries un peu partout sur le globe. Les régions les plus touchées seront celles de l'Afrique et du Moyen-Orient où les besoins se font déjà pressants. En 2025, les deux tiers de la population mondiale éprouveront des problèmes liés au manque d'eau potable, selon des études de la FAO (Food and Agriculture Organization) et de l'IWMI (International Water Management Institute). Deux personnes sur trois auront soif! Au Québec, par contre, nous n'avons pas ce problème, loin de là. La province détient en effet 3 % des réserves mondiales d'eau potable. Même en la gaspillant, on n'utilise quand même que 0,5 % des réserves renouvelables d'eau. Quant à cet état des choses, plusieurs se questionnent sur l'attitude que devrait adopter le Québec vis-à-vis de son « or bleu ». La question la plus répandue étant évidemment : pourquoi ne l'exportons-nous pas?

Les Québécois sont majoritairement pour cette exportation. Selon le sondage Sénergis, récemment paru dans le Devoir, 68 % y seraient favorables sous certaines conditions. Toutefois, plus de la moitié des répondants (56 %) ont l'impression que l'eau est mal protégée par les lois en vigueur. Il serait évidemment risqué d'exporter une ressource si elle est mal protégée par le gouvernement. Pour débiter, voyons comment l'eau est réellement gérée au Québec. Depuis 2002, elle est officiellement déclarée un « bien commun de la nation québécoise ». La ressource est donc à tout le monde; elle n'appartient ni à l'État ni aux entreprises privées. Ainsi, elle ne peut être nationalisée (monopole de l'État) et elle ne peut être privatisée (exploitation par les com-

pagnies). Cette politique protège l'accès à l'eau pour tous et empêche sa commercialisation, mais ça n'empêche pas les entreprises privées de venir pomper l'eau québécoise gratuitement. Pour contrer cela, la ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a imposé en 2009 des redevances aux compagnies utilisatrices d'eau.



Dès lors, les compagnies doivent payer 70 \$ par million de litres d'eau utilisés. Si l'on fait le calcul, c'est assez peu et ça n'incite probablement pas les entreprises à réduire leur consommation d'eau. De plus, les profits que les redevances génèrent pour le gouvernement du Québec ne sont de l'ordre que des 5,5 millions par an, ce qui est assez négligeable pour une province qui a une dette de 220 milliards. Les redevances sont donc plus symboliques qu'autre chose. Elles ne servent qu'à pouvoir se féliciter de ne pas laisser les compagnies exploiter notre eau gratuitement. Quant à l'exportation massive d'eau, elle est illégale depuis le projet de loi de 2001 mené par André Boisclair. En effet, puisqu'on ne connaissait pas les répercussions environnementales des prélèvements massifs d'eau, ils furent interdits. Bref, le gouvernement québécois, ces dernières années, semble suivre la voie du renforcement de la protection

de l'eau. La ressource est peut-être mieux gérée que ne le croient les répondants du sondage.

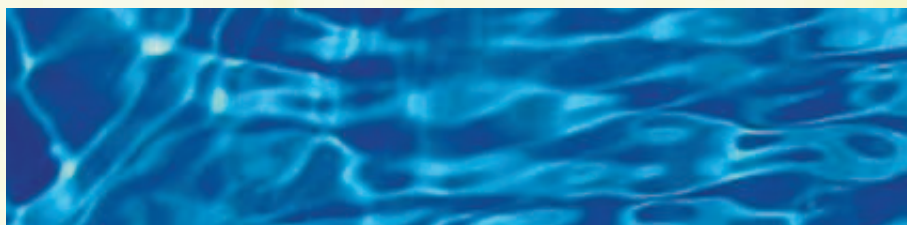
Pourtant, que l'eau soit bien gérée ne veut pas pour autant dire que son exportation est possible. Il reste à vérifier les impacts écologiques et économiques. D'abord, économiquement, des projets d'exportation de grande envergure sont extrêmement coûteux. Dans les années 1960, il y eut beaucoup de projets de dérivation de cours d'eau en vue de faire de l'exportation aux États-Unis. Le plus connu étant celui du GRAND canal, consistant en la création d'un gigantesque lac d'eau douce par un aménagement de barrages dans la baie James. Des canaux y achemineraient ensuite l'eau vers le sud, l'est et l'ouest pour finalement s'y jeter aux États-Unis. S'il avait eu lieu, ce projet aurait coûté 100 milliards de dollars selon les estimations. De plus, il était techniquement très compliqué, demandant la construction d'une digue de 100 milles de long. Les autres projets imaginés à la même époque étaient dans la même veine, donc irréalisables, surtout considérant la dette monumentale du Québec. Par la suite, vers 1980, furent pour la première fois évoqués des projets d'exportation par navire-citerne, le plus ambitieux de ceux-ci prévoyant l'acheminement de 1,5 milliard de litres d'eau vers les Émirats arabes unis. Bien que moins coûteux que les projets de dérivation, ces projets de navire-citerne ne sont pas très rentables économiquement, ni pour nous ni pour les régions où l'eau est acheminée (Moyen-Orient, Afrique). Ça coûte en effet moins cher pour ces pays de désaliniser l'eau ou de la faire importer de pays voisins, pour l'instant du moins.

Au plan environnemental maintenant, les gros projets de dérivation sont inconcevables. Il a été prouvé que le changement de débit des cours d'eau a des impacts environnementaux significatifs pouvant influencer sur la pêche, la reproduction et la migration des différentes espèces de poisson, la végétation aquatique, etc. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles ces projets furent aban-

donnés assez vite. L'exportation par navire-citerne aurait moins d'impacts négatifs sur l'environnement, car l'eau utilisée serait issue des excédents des usines de filtration d'eau, selon deux études du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) plutôt que prélevée dans des cours d'eau directement.

Bref, il semble que le Québec ne soit pas, à l'heure actuelle, en mesure de venir en aide aux pays qui ont besoin d'eau sans nuire à sa propre économie et à son environnement. C'est dommage, mais ce n'est pas faute de bonne volonté. 79 % des Québécois croient qu'on devrait exporter l'eau à ces pays dans le besoin et 45 % vont même jusqu'à vouloir l'exporter gratuitement. Pour les raisons vues précédemment, c'est actuellement impossible. Comme mentionné, le Québec détient 3 % de l'eau potable mondiale; il sera inévitablement appelé à venir en aide aux pays qui n'ont pas cette chance. En attendant, le mieux qu'on puisse faire, c'est de ne pas trop gaspiller et de continuer de développer notre expertise dans le domaine de l'eau pour continuer de chercher des moyens de partager notre eau à moindres coûts et de minimiser les impacts environnementaux de son exportation.

Pour ce qui est de l'exportation vers les États-Unis, en plus des soucis techniques de construction de barrages, de digues, d'études d'impacts environnementaux et économiques, il y a la peur qui entre en jeu et qui bloque l'option de commerce de l'eau avec les États-Unis. La peur que, si nous ouvrons la valve, nous ne puissions plus la refermer et que les Américains abusent de notre ressource. C'est une peur peut-être illégitime pour l'instant, mais il est vrai que les Américains consomment beaucoup d'eau, particulièrement dans des États comme la Californie ou l'Arizona qui sont assez arides. Il est aussi vrai que leur armée étant plus puissante que la nôtre, si leur ton devient menaçant, nous pourrions difficilement refuser leurs demandes. Mais il ne faut pas oublier qu'ils n'ont aucun intérêt à briser le lien commercial qui nous unit actuellement et que leur industrie agricole, qui est la cause principale de leur gaspillage d'eau, commence à développer de meilleures méthodes de réutilisation de l'eau. L'amélioration de l'utilisation de l'eau des Américains aide bien sûr à retarder le moment où ils subiront une crise de l'eau, mais il est plus probable que le Québec, et plus généralement le Canada, devra un jour exporter de l'eau aux États-Unis plutôt qu'à d'autres pays qui en auraient plus besoin et qui n'ont pas les moyens de diminuer davantage leur consommation d'eau.



>

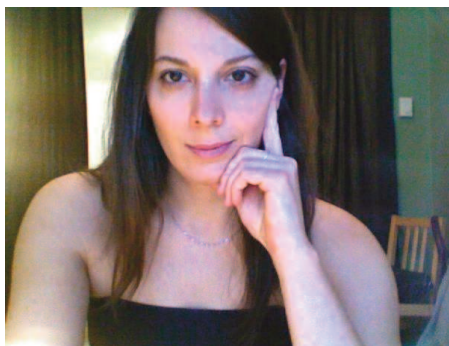
*Dans notre temps
au Mont-Saint-
Louis, rien n'était
écrit, tout était
devant.*

Isabelle Demers et Marie Lecavalier Dans notre temps

Promotion 1999

Dans notre temps au Mont-Saint-Louis, rien n'était écrit, tout était devant. Août 1994. On fait connaissance aux 48 heures, avec nos salopettes et nos grosses lunettes. Rapidement, on devient des âmes sœurs amicales. Le début d'une histoire humaine qui dure encore... Un examen récapitulatif, une dissertation, une composition... deviennent un doctorat en communication pour Marie. Une discussion de cas aux Pairs Aidants, des revendications en classe... deviennent un emploi aux Centres Jeunesse et une maîtrise en travail social pour Isabelle. Les dîners hebdomadaires au local du journal... deviennent des soupers bien arrosés dans le quartier Villeray, où l'on se fait un plaisir de recevoir à notre tour Jean-Louis. Le slogan du Mont-Saint-Louis des années 1990 : Plus qu'une école, un milieu de vie... deviendra une 22e rentrée scolaire à l'automne 2008 pour toutes les deux. La rencontre avec Jean Cholette, un professeur unique... devient une curiosité intellectuelle qui se renouvelle sans

cesse et un goût indéniable pour le dépassement de soi. Un mauvais coup à un professeur, un projet d'émulation de

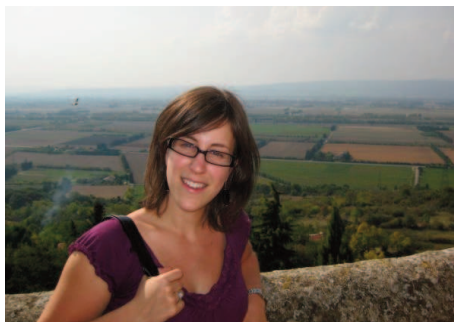


Marie Lecavalier

classe, des fous rires généralisés... deviennent les bases d'un sentiment d'appartenance et de la solidarité étu-

nalisme et production littéraire... deviennent sciences humaines au cégep, puis psychologie à l'Université. Les potinages quotidiens à la cafétéria... deviennent des 5 à 7 du vendredi au Pub du Quartier Latin en compagnie de nos complices du MSL. Des au revoirs chargés d'émotions, des promesses de se retrouver... deviendront des rencontres qui promettent lors du conventum de 2009. Des profs qui ont éveillé des passions et suscité nos intérêts, des activités qui ont contribué à forger nos identités, ainsi que des rencontres plus déterminantes qu'on aurait pu alors l'imaginer... ont donné des amitiés aussi solides que précieuses qui ont traversé le

temps. Ces histoires humaines demeurent aujourd'hui des plus significatives tant pour le présent que pour l'avenir. Le temps s'est écoulé depuis 120 ans, des centaines d'histoires hu-



Isabelle Demers

diane. Des profs qui se donnent la peine de nous amener ailleurs, de nous ouvrir les horizons... deviennent des projets de voyage : l'Europe, l'Amérique du Sud, l'Afrique... Histoire, géo, jour-

maines se sont nouées au Mont-Saint-Louis. Il ne nous reste qu'à vous en souhaiter d'aussi riches. Puisse l'intensité continuer d'être au rendez-vous pour les 120 prochaines années.

FONDATION MSL

Dons planifiés

La Fondation du Collège Mont-Saint-Louis se dote d'un programme des dons planifiés. Les avantages fiscaux intéressants liés à cette forme de donation incitent de plus en plus gens à s'inscrire au sein du mouvement philanthropique.

Pour un retour fiscal avantageux sous forme de crédit d'impôt, pensez à un don de titres : un don d'obligations d'épargne à terme, de parts de fonds communs de placement, de titres admissibles ou d'actions cotées en bourse. Il est beaucoup plus avantageux de donner des actions de compagnie qu'un montant en argent comptant. Par exemple, si vous donnez l'équivalent de 1000 \$ sous forme d'actions, en plus de recevoir un reçu de charité 1 000 \$, vous n'avez pas à payer le gain en capital réalisé avec ces actions.

Le don de titre peut se faire dans l'immédiat ou sous forme de don testamentaire entraînant une réduction de l'impôt au décès. Il s'agit d'une façon intéressante de contribuer à l'évolution de la Fondation.

Vous pouvez discuter avec votre notaire, votre conseiller financier, votre comptable ou un spécialiste en fiscalité afin de mieux comprendre cette alternative.

Enfin, la Fondation du Collège Mont-Saint-Louis est fière de souligner son nouveau partenariat avec l'organisme Un Héritage à partager Québec, un regroupement de plus de 160 organismes de bienfaisance, qui fait la promotion des dons planifiés et des dons testamentaires. Pour en savoir plus sur le sujet, consultez le site web de l'organisme : <http://www.unheritageapartager.ca/programme/comment/formes-de-dons/>

SOUPER SPAGHETTI de la Fondation

Ne manquez pas le traditionnel Souper spaghetti de la Fondation du Collège le 13 mai prochain.

Coût : 12 \$

Simultanément : **Expo-MSL**

se présentera sous une nouvelle formule à laquelle tous les élèves du Collège participeront.

PGA MSL

Au Plaisir de se rencontrer, de jouer
au Golf et d'accorder
son Appui à la Fondation MSL

Une date à retenir :

vendredi 17 juin 2011

au Club de golf Deux-Montagnes

HORAIRE :

10 h : Accueil et brunch des retrouvailles

12 h 15 : Départ simultané

pour les participants

18 h 30 : Souper et remise des trophées permanents et individuels - Prix de présence

22 h : Fin de la soirée

Présidents d'honneur



Russell Miller

Claude Mailhot

Le comité organisateur :

Présidents d'honneur

M. Claude Mailhot, promotion 1967

M. Russell Miller, promotion 1981

M. André Lacroix

514 382-1560, poste 239

M. Normand Todd

514 388-6595

metod@videotron.ca

Pour tout renseignement, contactez un des membres du comité organisateur

ou laissez un message

dans la boîte vocale

au 514 382-1560, poste 227.

Télécopieur : 514 382-5886

Cellulaire : 514 895-6595

Suite de la page 1 - texte de M. Bordeleau

>

notamment au niveau de l'éducation. Le Rapport Parent suggère la création des cégeps, modifiant sensiblement le système des collèges privés qui dispensaient, depuis des décennies, les cours classique et scientifique comme c'était le cas au



Mont-Saint-Louis de l'époque. Associée à cette réalité d'ordre politique, la baisse de plus en plus inquiétante des vocations religieuses n'avait pas épargné les frères des Écoles chrétiennes qui, constatant cette diminution des vocations et l'accroissement de l'âge moyen des éducateurs religieux, ont dû constater à regret qu'ils leur seraient impossible de poursuivre, dans le même cadre, leur mission éducative. C'est alors qu'il leur est apparu nécessaire d'envisager la vente de l'édifice et les terrains au Cégep du Vieux-Montréal, nouvellement créé. Conséquemment, en avril 1968, les membres du personnel enseignant

reçoivent une lettre les informant de la fermeture du collège et de la fin de leur emploi en juin 1969.

Point n'est besoin de dire tout le désarroi des professeurs religieux et laïcs ainsi que des parents et élèves face à cette nouvelle. On sent bien à l'époque une grande inquiétude, mais aussi un désir, qui se traduit ensuite en une volonté, de perpétuer le Mont-Saint-Louis. C'est avec détermination et le goût de relever ce grand défi que les personnes concernées à l'époque s'attaquent à la tâche d'assurer, dans des circonstances particulièrement difficiles, la survie du Collège. Se forme alors un comité ayant pour objectif de voir s'il ne serait pas possible de poursuivre les activités éducatives dans d'autres locaux et celui-ci regroupe messieurs Raynald Loiselle (président de l'Association des parents), le Frère Herménégilde (Urgel Bettez), directeur du cours secondaire et Robert Brunette (directeur adjoint du cours secondaire).

Lors d'une réunion des anciens du collège en mars 1969, ces derniers sont informés de l'état de la situation. C'est alors qu'un ancien, monsieur Paul Langlois (alors responsable de la Métropolitaine pour l'Est du Canada) suggère que son employeur pourrait être prêt à financer l'achat du Collège Saint-Ignace, alors mis en vente, et le transfert du Mont-Saint-Louis dans ces nouveaux locaux. Au moment où cette institution financière commence à formuler plusieurs conditions difficiles à rencontrer et à manifester une certaine tiédeur, la Caisse populaire se déclare également intéressée à participer au financement de l'opération et manifeste son regret de voir possiblement que ce financement pourrait venir d'une institution dont le siège social est situé hors du Québec. Un vent d'optimisme refait surface et il y a encore de l'espoir. C'est ainsi que la Société de Fiducie du Québec, reliée aux Caisses populaires, vient rapidement soutenir financièrement le projet.

Compte tenu de l'évolution de la société québécoise et de la décroissance du recrutement dans les ordres religieux, ce qui n'est pas sans affecter de façon significative le monde de l'éducation, la formule d'une coopérative de parents semble alors la meilleure pour assurer la survie et la poursuite des activités d'enseignement du collège. Après quelques ajustements, il est décidé qu'en achetant une part sociale, seuls les parents des élèves deviendraient sociétaires de la coopérative et pourraient accéder, par élection, au Conseil d'administration du collège.

Prenant alors de vitesse la Commission des Écoles catholiques de Montréal qui se montre également intéressée aux installations du Collège Saint-Ignace, la nouvelle coopérative devient acquéreur des biens immobiliers de cette institution du nord de Montréal. L'été 1969 est consacré à l'engagement des professeurs, au recrutement des élèves et à la préparation des locaux pour la rentrée de septembre qui reçoit environ 800 élèves de niveau secondaire. Le collège fait alors face à une nouvelle réalité, soit la mixité des élèves, garçons et filles, ce qui n'est pas sans s'accompagner de changements d'attitudes de la

Suite de la page 10 - texte de M. Bordeleau

part des élèves et des professeurs. Ceci se traduit d'ailleurs par l'embauche de professeurs féminins. Enfin, depuis son arrivée dans cette nouvelle localisation, le Collège Mont-Saint-Louis n'a pas cessé d'y apporter de nombreuses rénovations qui sont venues améliorer la qualité de vie des élèves et de la formation en général.

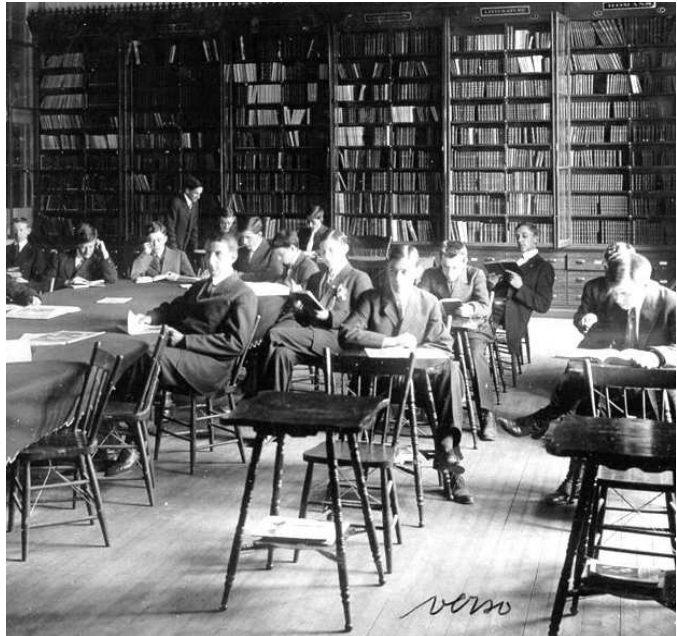
C'est dans ce contexte que les frères des Écoles chrétiennes sont prêts à céder le nom du Collège Mont-Saint-Louis et que bon nombre de ceux alors actifs sur la rue Sherbrooke sont prêts à poursuivre, avec les professeurs laïcs, leur enseignement dans les nouveaux locaux. Pour démontrer l'attachement des frères enseignants à la nouvelle forme de leur collège, ajoutons que ces derniers louent, de 1969 à 1980, une section du collège pour y loger, continuant ainsi à assurer leur présence et à exercer une certaine influence sur le transfert de la culture et de l'esprit qui régnait sur la rue Sherbrooke. Ces collaborateurs religieux qui se sont consacrés à la continuité de notre institution, ont graduellement passé le flambeau à une nouvelle génération d'éducateurs laïcs. Qu'il nous soit permis de rendre un hommage bien particulier à ces frères enseignants qui ont assuré ce passage lors de cette période critique : Urgel Bettez (Frère Herménégilde), Roland Alarie (Frère André), Marcel Blondeau (Frère Marcel), Wilfrid Faucher (Frère Wilfrid), Adrien Fontaine (Frère Adrien), Henri Lalonde (Frère Henri), Léopold Latulippe (Frère Léopold), Rosaire Mondou (Frère Anselme), Hervé Pelletier (Frère Adrien), Ange-Albert Thibeault (Frère Edmond), et Bernard Toupin (Frère Simon).

De plus, comme le conseil d'administration est formé de parents d'élèves, la crainte d'une certaine instabilité due à un roulement de ses membres s'est plutôt transformée en un facteur positif puisque de nouveaux parents d'élèves viennent apporter, au fil des années, un enthousiasme renouvelé et de nouvelles visions ayant pour but de mieux répondre à l'évolution des défis qui pourront confronter les jeunes en formation au collège. Et ce, sans compter que la participation active des parents dans l'éducation de leurs enfants et dans la vie du collège est certes un élément fort souhaitable pour leur succès.

Sous les vieilles pierres grises du Collège Mont-Saint-Louis de la rue Henri-Bourassa, les frères des Écoles chrétiennes, qui ont donné naissance et animé la vie à notre collège, ont été remplacés au fil des ans par des professeurs laïcs tout aussi dévoués et compétents que leurs prédécesseurs. Quotidiennement, des élèves curieux et conscients de l'importance de réussir leur vie professionnelle et personnelle continuent à se préparer sérieusement à faire face à l'avenir, à travers les cours académiques et les activités parascolaires : sports, théâtre, arts, journalisme, etc. Sous ce même cachet d'autrefois, l'excellence de la formation existe toujours et le bonheur de s'y retrouver également. Quand on entre au collège sur Henri-Bourassa, on s'y sent chez nous et un de mes collègues de promotion de la rue Sherbrooke, me disait que « ça sent encore le Mont-Saint-Louis ». En effet, c'est parce qu'il s'agit toujours du même Collège Mont-Saint-Louis que celui que nous avons alors connu!

Dans la suite de l'œuvre des frères des Écoles chrétiennes, nous constatons encore de nos jours que les jeunes, qui adhèrent au cercle des anciens après leur passage au collège, apprécient toujours l'excellence de leur formation et les liens d'amitié durables qu'ils ont tissés avec leurs collègues-étudiants formant ainsi des réseaux sociaux inoubliables.

Comme il n'y a jamais eu d'interruption dans ses activités d'enseignement, il n'y a pas eu deux vies dans l'histoire de notre collège. La grande histoire du Collège Mont-Saint-Louis est unique et elle se poursuit depuis maintenant plus de 123 ans. Aujourd'hui, notre collège est toujours présent et encore capable de répondre aux besoins de formation des générations nouvelles de jeunes, et ce, avec la même philosophie éducative et la même qualité de formation académique et personnelle. Nous devons tous être très fiers de constater que le transfert du flambeau s'est bien déroulé à travers plusieurs générations et que l'étoile, que nous retrouvons sur les armoiries du Collège Mont-Saint-Louis, notre collège, continue à briller dans le monde de l'éducation au Québec.



Michel St-Jean 1970, un ancien aux multiples talents

Après des études à l'École polytechnique de Montréal, Michel St-Jean fonde avec Claude Pasquin la firme d'ingénierie en structure Pasquin St-Jean & Ass. Experts-Conseil inc. (www.psa.ca).

Grâce à la qualité de ses services, l'innovation de ses solutions et l'excellence de ses projets, la firme Pasquin St-Jean et Ass. remporte de très nombreux prix : (Grands Prix du génie-conseil québécois, Prix canadiens du génie-conseil, Prix Armatura, Prix d'excellence de l'institut canadien de la construction en acier, etc....).

Michel St-Jean est aussi un passionné de la photographie. Il est l'un des membres fondateurs de Montréal Passion Photo, Mp2. Son portfolio, œuvres et expositions photographiques, est accessible en ligne www.michelstjean-photo.com. Nous avons eu un coup de cœur pour les expositions virtuelles suivantes : L'Oie des neiges & son Archipel, Ungava, La Mi-Carême à L'Isle-aux-Grues : Île de légendes, L'Île aux mille et un visages. Mais le portfolio comporte plusieurs autres œuvres remarquables.

Michel St-Jean est également le cofondateur de Montréal Passion Vin, un événement vinicole de nature philanthropique. Cet événement incontournable pour les passionnés de vin attire plusieurs maisons prestigieuses. Pour l'édition de novembre 2011, les producteurs suivants ont déjà confirmé leur présence : Château Branaire-Ducru, Château Mouton Rothschild, Domaine GUIGAL, Domaine Trimbach, Jean-Pierre Moueix, La Montdotte, Ornellaia. Les profits de ce rendez-vous sont destinés à la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Ingénieur, artiste, épicurien, philanthrope, Michel St-Jean, un ancien aux multiples talents!



De gauche à droite, Michel Gariépy, professeur à l'Institut d'urbanisme, Georges Adamczyk, directeur de l'école d'architecture, la doyenne Irène Cinq-Mars, Claude Pasquin, Michel St-Jean et Colin H. Davidson, professeur à l'école d'architecture.

Bernard Adamus 1995

Auteur-compositeur interprète, Bernard Adamus a remporté le Félix de la révélation de l'année en novembre 2010. Il était également en nomination aux Juno Awards 2011 pour son album *Brun* dans la catégorie «Francophone album of the year».



Remarqué dès 2009 au Festival en chanson Petite-Vallée (6 fois lauréat), Adamus est par la suite récompensé par la SOCAN en recevant le Prix Écho de la chanson récompensant la relève de la chanson francophone pour sa chanson « La question à 100 piasses ».

Adamus fut également le gagnant des Francouvertes 2010.

Yannick Nézet-Séguin 1992

(Cyberpresse) L'UQAM a rendu hommage au chef d'orchestre Yannick Nézet-Séguin. Le directeur artistique et chef principal de l'Orchestre Métropolitain a reçu le titre de docteur honoris causa.

Par ce geste, l'Université veut souligner le rayonnement international de la carrière du musicien. L'institution veut également souligner son travail en faveur de la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture, malgré un horaire de plus en plus chargé et exigeant.

Yannick Nézet-Séguin est en effet très engagé auprès des jeunes, auxquels il tient à transmettre son amour de la musique vocale et orchestrale. Il se fait un devoir d'accueillir écoliers et jeunes musiciens lors de répétitions ou en concert.



APPEL À TOUS

Pour enrichir notre patrimoine et notre site, nous sommes à la recherche de documents (archives, photos), médailles ou autres objets identifiés ou reliés à l'histoire du Collège Mont-Saint-Louis. Si vous possédez ces documents ou objets, nous vous prions de communiquer avec monsieur Serge Robillard au 514 382-1560, poste 256. Les documents pourront être numérisés et remis à leurs propriétaires très rapidement. Merci de votre collaboration.